

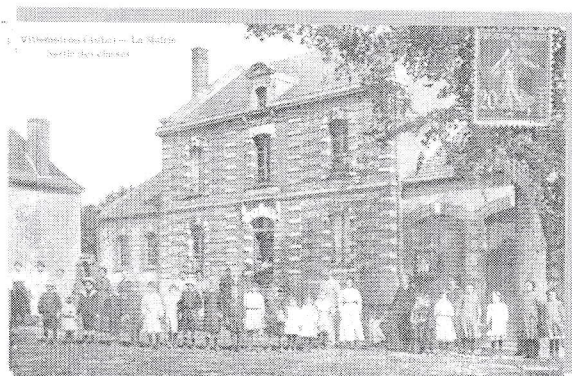
**Villemoiron en Othe
et ses hameaux Craney et
Surançon
vous informent ...**

Tél : 03.25.46.67.91

Adresse mël : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire,
Roland FRELIN au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75



NOVEMBRE 2013

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DU**

**LIMITATION DE VITESSE DANS LE
VILLAGE**

Le Conseil Municipal valide le devis de la Sté
ICARE pour que la rue du moulin soit
prioritaire sur la RD 374.

Le devis comporte une signalisation lumineuse
renforcée ainsi que son installation.

GESTION DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide
d'acheter un logiciel de gestion du cimetière.
Mr le Maire demandera des devis à diverses
sociétés.

**DON DU CYCLO CLUB TROYEN
SAVINIEN**

Le conseil accepte le don de 50 € du cyclo
club.

DEPLACEMENT BOUCHE INCENDIE

Le conseil accepte à l'unanimité le devis du
Syndicat des Eaux de l'Aube pour un montant
de 1883.80 € TTC, afin de déplacer la borne
incendie DN60, rue du moulin et de supprimer
l'ancien piquage.

NOEL COMMUNAL

Des cadeaux ou des bons d'achat d'une valeur
de 25 € maximum seront offerts aux enfants de

la commune. La limite d'âge est fixée à 14 ans
inclus.

Deux bons d'achat de 150 € seront offerts au
personnel communal.

LOCATION DE TABLES ET BANCS

Le conseil décide à l'unanimité qu'une caution
de 150 € sera demandée pour le prêt des tables
et bancs en pin.

REFRIGERATEUR SALLE DES FETES

Le conseil municipal valide le principe de
remplacement des frigos par une armoire à
froid positif dans la salle des fêtes.

**CONVENTION D'UTILISATION DES
LOCAUX MUNICIPAUX**

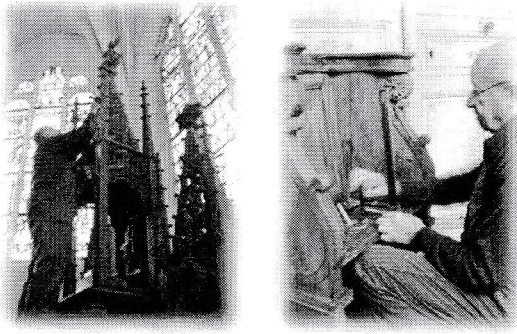
Le Conseil Municipal valide la nouvelle
convention d'utilisation de la salle des fêtes.

FESTIVAL EN OTHE

Le Conseil donne son accord de principe pour
accueillir un spectacle du Festival en Othe en
2014.

La séance est levée à 22 h 45

BÉNÉVOLAT



Monsieur Michel Renaudot, ancien menuisier a gentiment et gracieusement accepté de restaurer le confessionnal (plancher pourri), un des deux sièges du chœur et remettre en place les morceaux de bois tombés du maître-autel. Un grand merci pour le temps passé à cet entretien du mobilier de l'église bien que Michel soit bien occupé aussi à transmettre son savoir-faire pour les jeunes de l'Outil en Main.

ATELIER DU BIEN VIEILLIR à VILLEMORON

Suite à la réunion d'information du 15 octobre dernier, un atelier du bien être aura bien lieu tous les mercredis am de 14h à 17h (salle du conseil) à compter du 6 novembre (7 séances).

Si vous voulez y participer, il est encore temps. *Pour tout renseignement, contactez Christine VERHAEGEN, coordinatrice ASEPT au 03 25 43 54 48*

Si vous êtes intéressé(e) par cette réunion d'information et que vous n'avez pas de moyen de locomotion, manifestez-vous en appelant le mardi matin à la mairie afin que quelqu'un puisse venir vous chercher.

11 Novembre

Commémoration du 11 novembre avec rassemblement au Monument aux Morts à 11 heures suivi du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Venez nombreux, en bons citoyens.

Les Sapeurs-pompiers de notre CPI passeront vous proposer leurs calendriers dans l'après-midi. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

SÉCURITÉ

Toutes les recommandations qui suivent ont été transmises par les gendarmes d'Aix-en-Othe dans le cadre d'une campagne « Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes ! ».

Protégez votre domicile :

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, **pensez à changer les serrures.**

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes Demandez conseil à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clefs.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans un pot de fleur... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

Fermez la porte à double tour même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sécurité de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence durable :

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...)

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio, ...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si vous êtes victime d'un cambriolage : Prévenez immédiatement en composant le 17 ou le 112 le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...)

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix (conformément à la Charte d'accueil de la police et de la gendarmerie nationale).

Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Faites opposition auprès de votre banque pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables mobile :

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free mobile : 32 44 ou 0 899 960 702

MARCHÉ DE LA ST NICOLAS

Comme tous les ans, à l'approche de la fin d'année, l'association « Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron » vous invite à l'exposition d'artisanat pour la St Nicolas **les 30 novembre et 1^{er} décembre après-midis de 14h à 18h (salle des fêtes).**

Il est temps de commencer à préparer la décoration de table, à préparer quelques petits cadeaux, ... Venez nombreux nous rendre visite !

VACANCES EN MUSIQUE

Lors des vacances scolaires, Marie Roussot assurera des cours de musique de 10h à 11h.

Pour tout renseignement,
contact : 06 84 44 53 30 ou
roussot2@hotmail.fr

MANIFESTATIONS AUX ALENTOURS

Samedi 9 novembre : Sortie tout public en après-midi « La deuxième vie des arbres de nos forêts ». Une fois les arbres coupés, que deviennent-ils ? Grâce à des professionnels, nous découvrirons quelques utilisations et produits finis du bois (maisons...). Renseignements CIEBA 03 25 40 10 59.

Vendredi 15 novembre
ESTISSAC - Soirée formule cabaret "Jazz manouche" avec un orchestre pro : accordéon, guitares, contrebasse. Organisé par le syndicat d'initiatives vanne Pays d'Othe.

16 et 17 Novembre : PALIS - Week end Feldenkrais au Domaine du Tournefou - La Méthode Feldenkrais, à quoi ça sert ? À acquérir un meilleur usage de soi-même. À élargir son potentiel, reconnaître et dépasser ses limites. À affiner la conscience de son corps pour mieux l'utiliser. Les intervenantes son Natalie Rafal, comédienne, auteur, pédagogue et praticienne de la méthode Feldenkrais. Elle enseigne le théâtre et anime des ateliers d'improvisation. Contact : 03 25 40 58 37.

Samedi 23 novembre :

NEUVILLE-SUR-VANNE – Soirée Vins Nouveaux. Repas dansant à la salle des fêtes. Organisée par l'AVCL. Informations au 06 13 16 76 83 ou 06 62 65 40 17

SAINT-MARDS-EN-OTHE - Concours de belote à 19 h. Inscription à 18 h 30 au lavoir, 8 € par personne. Organisé par MPT le Lavoir.

Dimanche 24 novembre
ESTISSAC - 207ème Foire de la Sainte Catherine.

VILLENEUVE-AU-CHEMIN : Vide-greniers à la salle des fêtes de 9 h à 17 h. Restauration et buvette sur place. Emplacement à l'intérieur 3 € et à l'extérieur 2 €. Organisé par VDC (Villeneuve Détente et Culture) 03 25 42 03 55 ou 06 62 65 67 83 ou 03 25 76 62 06.

Samedi 30 novembre :
NEUVILLE-SUR-VANNE - Soirée Choucroute à la salle des fêtes à 19 h 30, organisée par la JSVPO. Renseignements 03 25 40 14 72.

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre:
VILLEMOIRON-EN-OTHE-

Marché de la Saint Nicolas : artisanat d'art à la salle des fêtes de 14 h à 18 h. Organisé par l'association de la Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron.

 IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique